

Info-parents

École Saint-Rémi 10 152 av. de Rome
Montréal-Nord, Québec
H1H 4N6
514-328-3590
<https://cspi.qc.ca/sites/str/>

Année scolaire 2021-2022
septembre 2021

RAPPELS :

- ✓ Votre enfant doit avoir une bouteille d'eau à tous les jours;
- ✓ Votre enfant pourrait changer de groupe puisque plusieurs déménagements n'avaient pas été annoncés et nous devons équilibrer les groupes;
- ✓ Votre enfant doit avoir une collation santé SANS NOIX ET ARACHIDES à tous les jours. Les collations et le lait-école ne débutent que le 4 octobre prochain.

1. Invitation à la première soirée de parents VIRTUELLE le 2 septembre pour le PRIMAIRE

La première soirée de parents aura lieu le 2 septembre. Voici l'horaire de cette soirée :

18h00 à 19h00 : Rencontre avec les enseignants de 1^{re} et 2^e années
19h10 à 19h40 : Rencontre avec les enseignants de 3^e et 4^e années
19h50 à 20h30 : Rencontre avec les enseignants de 5^e et 6^e années

L'enseignant de votre enfant vous enverra un lien internet afin que vous puissiez vous connecter.

Cette première soirée de parents est très importante. L'enseignant de votre enfant vous fera connaître le fonctionnement de sa classe, ses attentes et ses exigences. Cette soirée est un moment privilégié pour établir un premier contact avec ce dernier.

2. Assemblée générale de parents du 8 septembre

Vous allez recevoir des informations par courriel pour l'assemblée générale pour tous les parents (incluant le préscolaire). Encore cette année, elle sera VIRTUELLE (renseignements importants de la direction et élection des membres du Conseil d'établissement pour l'année 2021-22).

De plus, cette soirée est une occasion de vous impliquer dans la vie de l'école en soumettant votre candidature au poste de membre du Conseil d'établissement.

3. 30 septembre – IMPORTANT

Le **30 septembre** est la journée officielle de la déclaration de la clientèle (liste des élèves inscrits pour 2021-2022). **Il est très important que votre enfant soit présent à l'école** lors de cette journée. S'il est absent le 30 septembre, vous devrez vous présenter à l'école le vendredi 1^{er} octobre pour signer le document qui confirme son inscription.

4. Mise à jour des consignes sanitaires

Voici les dernières consignes sanitaires émises par le ministère de l'Éducation pour la rentrée :

- Port du masque d'intervention obligatoire à l'intérieur de l'école pour les élèves du primaire (1^{re} à 6^e année) : dans les salles de classe, au service de garde, dans les aires communes et lors des déplacements des élèves, ainsi que dans les transports scolaires. Donc, à l'extérieur, ils peuvent le retirer et le remettre au moment de prendre le rang.
- Maintien de l'application des mesures d'hygiène et de lavage des mains.
- Nous vous demandons de surveiller les symptômes chez votre enfant et s'il présente des symptômes, de le garder à la maison. Nous vous recommandons de le faire tester.
- Si un cas positif est déclaré dans l'école, nous suivrons les consignes données par la santé publique. Évidemment, le cas positif devra être isolé et demeurer à la maison jusqu'à la date de retour donnée par la santé publique. Les frères et soeurs devront aussi rester à la maison.

Modalités de retour d'élèves qui reviennent de voyage

- Vous devez informer l'enseignant de votre enfant de la date du retour de voyage. Votre enfant doit faire une quarantaine au retour du voyage. Dans les cas d'absence

pour cause de voyage, il n'y aura pas d'enseignement à distance ni de travaux envoyés par l'enseignant.

5. Présence des parents à l'école

Avec la présence de la Covid, nous invitons les parents à téléphoner à la secrétaire ou au service de garde pour prendre un rendez-vous (voir les numéros à la toute fin). Cette procédure permet de ne pas avoir beaucoup de parents au secrétariat. Ainsi, nous assurerons la sécurité de tous.

Merci de votre collaboration!

6. Frais de la rentrée

Vous avez reçu, cet été, la liste du matériel scolaire pour chacun de vos enfants sur laquelle est indiqué un montant d'argent à déboursier pour du matériel fourni par l'école (agenda, documents imprimés et autres).

Dans Mozaïk Parents, vous pouvez voir l'état de compte à payer. Vous pouvez payer, si ce n'est pas déjà fait, en ligne auprès de votre institution bancaire. Cette modalité est à privilégier. Si ce n'est pas possible pour vous, vous pouvez envoyer la somme d'argent requise (montant exact en argent comptant seulement) dans une enveloppe clairement identifiée (nom de l'enfant et son numéro de groupe) **au plus tard jeudi 2 septembre prochain**. Si vous avez égaré la feuille et que vous ignorez le montant à payer, veuillez communiquer avec le secrétariat de l'école au 514 328-3590 pour le primaire et au 514 328-3577 pour le préscolaire.

7. Élections fédérales le 20 septembre

La journée d'école du 20 septembre prochain deviendra une journée pédagogique. Le service de garde est ouvert pour les élèves réguliers inscrits. Vous allez recevoir une feuille pour inscrire votre enfant prochainement. Le 29 avril 2022 deviendra une journée de classe.

8. Code de couleur

Cette année encore, votre enfant pourra porter un chandail uni sans logo de couleur blanc, bleu pâle ou bleu foncé (acheté à l'endroit où vous le désirez).

Pour l'éducation physique, votre enfant devra porter un chandail blanc uni sans logo et un pantalon de sport marine ou short marine long pour le **primaire seulement**.

9. Heures de surveillance sur la cour

Voici les heures de surveillance de la cour d'école à l'entrée du matin et de l'après-midi :

Préscolaire à l'annexe : Arrivée du matin : **8h10 à 8h20**
Arrivée en après-midi : **12h45 à 12h52**
Fin du préscolaire : **14h22**

Primaire : Arrivée du matin : **7h50 à 7h55**
Arrivée en après-midi : **12h35 à 12h40**
Fin du primaire : **15h10 pour tous les élèves**

- Les élèves ne doivent donc pas arriver avant ces moments puisqu'il n'y aura aucune surveillance. Votre collaboration est essentielle dans ce dossier.
- Notez que les parents ne sont pas admis sur la cour d'école.
- Pour les élèves du primaire, notez qu'après 3 retards, notre procédure prévoit que votre enfant perdra une récréation. Il sera sous la surveillance de son titulaire.

10. Circulation aux abords de l'école

Nous vous rappelons d'être prudents et vigilants lorsque vous circulez en voiture aux abords de l'école. De nombreux élèves viennent à l'école à pied et empruntent donc les rues qui environnent l'école. Nous devons tous être responsables et éviter une conduite dangereuse (virage en U, excès de vitesse, etc.). Il en va de la sécurité de tous les enfants.

De plus, nous vous demandons de ne pas attendre votre enfant dans le stationnement du personnel puisque c'est tout près de l'endroit où les élèves prennent l'autobus. Vous devez également respecter la zone d'interdiction de stationner afin de permettre aux autobus d'accéder à l'endroit prévu.

Pour l'annexe, aucune voiture n'est autorisée à entrer dans le stationnement après 8h00.
Merci de votre collaboration!

11. Allergies alimentaires

Comme vous le savez peut-être, certains élèves de l'école ont des allergies alimentaires sévères, entre autres, aux arachides et aux noix. La réaction allergique engendrée par les arachides et les noix est tellement sévère que même l'odeur peut déclencher une réaction et mettre en danger la vie de l'enfant.

C'est pourquoi nous vous demandons de ne pas donner à votre enfant des collations contenant des noix ou des arachides. Tous les enfants ont reçu la consigne de ne pas partager leur collation avec un autre enfant.

12. Service de garde : 514-328-3084

Heure d'ouverture

Pour le primaire : 6h45 à 18h00 du lundi au vendredi;

Pour le préscolaire : 6h45 à 18h00, du lundi au vendredi.

** Afin d'assurer la sécurité des élèves, nous vous demandons de venir chercher votre enfant au service de garde à partir de :

Pour le primaire : 15h20

Pour le préscolaire : 14h30

Journées pédagogiques

*****Toutes les journées pédagogiques auront lieu sur Rome pour le primaire et à l'annexe pour le préscolaire. Vous devez venir reconduire votre enfant à la porte du service de garde sur Rome et entrer avec votre enfant. Pour l'annexe, vous devez descendre avec votre enfant au sous-sol.**

Paiement des frais du service de garde ou surveillance du dîner

Si vous utilisez le service de garde et/ou service du dîner, vous pouvez faire votre paiement directement au service de garde des deux bâtiments. **Seuls les chèques et le paiement comptant sont acceptés à l'annexe. (Aucune carte de crédit)** Vous trouverez une boîte aux lettres au sous-sol de l'annexe. Assurez-vous d'avoir une enveloppe cachetée avec le nom complet de votre enfant. **Pour les paiements sur Rome : le paiement direct est accepté.** Vous devez vous présenter par la porte du service de garde aux heures suivantes :

Sur Rome : les mercredis et jeudis, entre 15h00 et 18h00

À l'annexe : les jeudis, entre 14h30 et 16h30 (chèque ou argent comptant)

Aux deux bâtisses, il est possible en tout temps de déposer argent comptant ou chèque dans la boîte aux lettres du SDG prévue à cet effet. S'assurer d'inscrire le nom de l'enfant sur l'enveloppe du paiement.

Rappel : aucune inscription ne sera acceptée au service de garde si vous avez un solde impayé de l'an dernier.

Début du service du dîner

Pour les élèves du préscolaire inscrits comme dîneurs ou bénéficiant du service « après-midi extra », le service débutera le mardi 7 septembre, c'est-à-dire dès le début de l'horaire régulier.

Dîner à l'école

Votre enfant doit apporter un dîner froid ou dans un thermos puisqu'il n'y a pas de micro-ondes. Nous vous rappelons l'importance d'insérer deux boîtes de réfrigération dans la boîte à lunch de votre enfant chaque fois qu'il aura son dîner à l'école. Cette mesure sanitaire est très importante pour la santé de votre enfant.

Si votre enfant oublie son lunch le matin, veuillez vous présenter avant 9 h :

- **Pour le primaire : au secrétariat**
- **Pour le préscolaire : au secrétariat**

13. Horaire et coordonnées du secrétariat

École St-Rémi (primaire)

10152 avenue de Rome

514 328-3590

Avant-midi : 7h30 à 11h30
Dîner : 11h30 à 12h30
Après-midi : 12h30 à 15h30

École St-Rémi - Annexe (préscolaire)

4041 rue Monselet

514 328-3577

Avant-midi : 7h30 à 11h35
Dîner : 11h35 à 12h35
Après-midi : 12h35 à 15h30

Karine Gaudreault
Directrice par intérim

Sophie Galluccio et Kathleen Waltzing
Directrice adjointe et directrice adjointe
par intérim





Septembre 2021



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			1	2 Rencontre virtuelle des parents du primaire	3 Journée pédagogique	4
5	6 Congé Fête du Travail	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20 Journée pédagogique	21	22	23	24	25
26	27	28 Journée pédagogique	29	30 Déclaration de clientèle : Présence importante		